



DEPARTEMENT DE LA CORREZE
Mairie
19500 MEYSSAC
TEL 05.55.25.40.20



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt et un et le 6 du mois de décembre à 19 heures, le conseil municipal de Meyssac, dûment convoqué par Christophe CARON, Maire s'est réuni à la salle de Versailles (mesures COVID)

Membres en exercice : 15

Membres présents : 10

Membres votants : 14

PRESENTS : CARON Christophe, MACHE Pierre, LARCIER Stéphane, Stéphanie CISCARD, Nicolas TARDIF, Stéphane FARGE, TRONCHE Alexandre, Dominique DEVILLERS, SEGUY Isabelle, Hervé BONAUD

MEMBRES ABSENTS EXCUSES : Murielle GENTE (pouvoir Christophe CARON) Ivan RICORDEL (pouvoir Stéphane LARCIER) Emmanuelle DUPUY (pouvoir Nicolas TARDIF) Isabelle VIRONDEAU (pouvoir Stéphanie CISCARD) Marie-Laure LEGER

Secrétaire de séance : Stéphane FARGE

Date de convocation : 18 SEPTEMBRE 2021

DELIBERATION N° 2021.55 Procès-verbal installation nouveau conseiller municipal suite à démission

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que Monsieur Pierre-Marie LAVAL élu sur la liste Meyssac @venir a présenté par courrier en date du 29 juillet 2021 reçu le 17 août 2021 sa démission du mandat de conseiller municipal. Monsieur le Sous-Préfet de Brive a été informé de cette démission le 18 août 2021 en application de l'article L 2121-4 du CGCT.

Conformément aux règles édictées à l'article L 270 du code électoral, « le candidat venant sur une liste immédiatement après le dernier élu est appelé à remplacer le